

# LES NÉORURALITÉS ET ALTERNATIVES POSTURBAINES EXISTANTES

## *Conditions d'installation et cultures de l'accueil*

### 1. Constats initiaux et questionnements

#### *1.1 Nécessité écologique et sociale d'accompagner les mouvements migratoires*

Partant des grands enjeux ayant présidé à l'engagement des Etats généraux de la société écologique post-urbaine[1], **six sujets d'intérêt** ont été collectivement définis en novembre 2020 avec les trente organisations participantes (cf. <https://www.post-urbain.org/>). Ces sujets ont été approfondis **dans le cadre d'ateliers**. Parmi ceux-ci, le désamour croissant des grandes villes, les caractéristiques des formes écologiques de vie alternatives ou la revalorisation des cultures de la terre ont été définis comme des sujets de premier plan.

Dedans, une réflexion a été engagée sur les conditions de l'installation dans les périphéries face au mouvement de **repeuplement des campagnes** engagé à bas bruit depuis maintenant plus de quarante ans, dorénavant accompagné de celui des **petites villes et des villes moyennes**. En fait, la géographie qui semble se dessiner par les mouvements engagés ne saurait se faire par simple redistribution spatiale, simple relocalisation productive ou simple redéploiement équipementier - à moins de poursuivre l'œuvre écologique de la métropolisation.

Interroger ces capacités sous l'angle d'une société écologique post-urbaine impose ce faisant de **dépasser les politiques d'accueil mises en place** depuis des décennies. Très fréquemment inscrites dans le schéma dominant du **développementalisme urbain**, elles n'ont très souvent que peu d'intérêt pour les grands enjeux territoriaux de la crise écologique, les cultures locales non urbaines notamment en termes de systèmes socio-économiques, de manières d'habiter refusant la consommation comme horizon existentiel...

Dès lors, il est temps d'**évaluer nos capacités d'installation** en dehors des grandes villes dans le respect des milieux écologiques, des cultures locales et de la justice sociale ; autrement dit, l'installation doit être pensée en termes de ressources et d'activités, mais aussi de risques d'artificialisation, de clivages potentiels avec les sociétés locales et d'équilibres entre territoires (en termes de nombre de population, de groupes sociaux, de fonctionnalités...), afin de maintenir un **équilibre écologique et social des lieux d'accueil**.

Penser ces capacités suppose de **remettre en cause des manières de vivre urbaines** très artificielles, en faveur d'une **transformation écologique de nos formes de vie** et d'une **revalorisation des pratiques coopératives** présentes dans les réseaux de l'alternative, les milieux paysans, les néo-ruralités actives... Quelques représentations ayant jusque maintenant alimenté les mouvements migratoires mériteraient dès lors d'être questionnées : des **visions normalisées de l'écologie** (en termes de paysage, de maillage social...), des **représentations de l'urbain maintenant dans une dépendance** qui se traduit par la recherche de sa proximité dans les projets d'installation périphérique (commodités marchandes, formes de culture...), des **représentations chimériques des ruralités** (depuis les grandes villes) notamment comme source d'abondance facile...

Pour dessiner ces conditions d'une société écologique post-urbaine, des questions demeurent donc entières :

- La première est celle des ressources nécessaires et disponibles pour l'action concrète d'installation,
- La deuxième, qui en découle, est alors celle des cultures mêmes de l'accueil (plus que des seules conditions de réalisation),
- Dans le prolongement, la troisième concerne l'accès des milieux ruraux pour les populations fragiles (faibles revenus, LGBT, populations racisées...),
- La quatrième implique la question foncière, mais autant sous l'angle de l'accès à l'habitat pour le dit accueil qu'à celui de sols cultivables pour la production vivrière.

### *1.2 Liste des 14 organisations impliquées dans le chantier*

- Centre-Tenir
- Colibris
- Fondation d'Ecologie Politique
- Habitants de Logements Ephémères et Mobiles
- L'Archipel du Vivant
- LUMIA
- Mouvement inter-régional des AMAP (Miramap)
- Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC)
- Réseau InPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale)
- Réseau National des Espaces-Test Agricoles
- Réseau Relier (Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural)
- Terre de Liens
- Transiscope
- Université rurale des Cévennes

## 2. Intentions de l'Atelier : donner à voir les possibles et leurs conditions de réalisation

### 2.1 Pré-requis à une insertion locale des anciens urbains : entre représentations et motivations

#### *Accompagner une diversité de motivations*

Ce groupe de travail a pour objectif de penser les conditions de vie écologique dans les ruralités et les villes petites ou moyennes. Alors que les campagnes et les petites villes dessinent de plus en plus l'environnement idéal pour un changement de vie (toutes les études l'indiquent et le confirment depuis plusieurs décennies), que les désirs de ralentissement et de nature conduisent à quitter les grandes villes ou du moins à nourrir quelques rêves, les Etats généraux souhaitent **accompagner ces personnes** en questionnement, voire déjà engagées vers cette évolution.

Or, les périphéries accueillent des populations aux **motivations distinctes** : suivre une ambition d'autosubsistance, mettre en place une activité paysanne ou artisanale rémunérée ou simplement rechercher un nouvel environnement de vie en accord avec ses aspirations tout en conservant son activité professionnelle plus ou moins éloignée. Ce groupe de travail a donc en tête cette diversité des motivations pour penser comment « faire société » selon des valeurs écologiques, et ainsi **éviter de coloniser les espaces encore faiblement urbanisés par des modes de vie très urbains**.

#### *Dépasser les fantasmes des motivations néorurales*

L'atelier sur les croyances limitantes a mis en évidence des **imaginaires ancrés dans des modes de vie urbains** qui freinent l'insertion locale de nouveaux arrivants : une abondance facile et rapide, la négligence de la problématique des déplacements, un accès libre aux ressources environnementales... En réaction, nous observons les **imaginaires des sociétés locales vis-à-vis de l'exode urbain** : une vague migratoire massive d'urbains avec des habitudes de confort, conduisant à une artificialisation des sols, des pressions sur les ressources et une perte des savoir-faire.

Ces **imaginaires de la néoruralité**, souvent aussi bien portés par des populations néorurales que les autochtones, dévalorisent le projet des populations désirant quitter les grandes villes. Celles-ci seraient motivées par de simples intérêts personnels d'amélioration de leurs cadres de vie, réactives à des situations vécues sans réflexion à long terme sur leurs futurs lieux de vie. Ce chantier vise à déconstruire ces imaginaires pour souligner la valence positive des **visions des sociétés locales qui motivent ces départs** des grandes villes.

### *Relier milieux écologiques et cultures locales par des manières d'habiter*

Ainsi, penser les conditions d'installation relève aussi bien des **milieux écologiques** que des **nouveaux habitants** et des **sociétés locales**. Ce groupe de travail mêle **les réalités** des ressources locales et contraintes d'existence dans les ruralités et villes petites ou moyennes d'une part, et **les représentations** (voire idéalizations) de ces environnements de vie ainsi que les représentations de la néoruralité de l'autre.

#### *2.2 Donner à voir les possibles en dehors des grandes villes*

##### *Dépasser les cadres institutionnels de l'installation agricole*

Tout d'abord, le terme d'installation est loin d'être neutre dans les espaces ruraux et le domaine des changements de vie comme l'ont rappelé les participant.e.s. Ce terme est **consacré dans les institutions agricoles** et, plus largement, dans l'administration publique locale à la création d'une activité agricole rémunérée (différente du salariat agricole). Cela exclut les pratiques d'autosubsistance, les départs des grandes villes pour la recherche d'un nouvel environnement de vie, mais aussi les paysans en poly-activités.

Or, la **poly-activité** est souvent recherchée par des néo-paysans : quand il s'agit d'une polyculture c'est souvent pour des raisons de biodiversité, quand il s'agit de mêler activité paysanne et activité salariale c'est souvent pour des raisons de subsistance (le temps que l'activité paysanne permette d'assurer un revenu). En raison de ce prisme institutionnel, certain.e.s participant.e.s privilégient d'autres termes comme « création d'activités » pour éviter les mésententes lors de leurs échanges avec les institutions. Si ce terme a été choisi pour cet atelier, c'est en vue de se le réapproprier, notamment en pensant **les interrelations avec les sociétés locales et les milieux écologiques**.

##### *Diversité et difficultés des situations d'arrivée et leurs inégalités*

En outre, différents enjeux sont impliqués par l'installation. Mais, ceux-ci sont préalablement abordés sous l'angle des **situations d'installation** et de **leurs difficultés**, considérant que penser un accompagnement à l'installation voire des stratégies d'accueil suppose d'identifier auparavant les difficultés rencontrées et les risques (ex : écologiques, sociaux) que peut constituer l'arrivée (massive) de nouveaux venus pour une société locale. Les inégalités liées aux différentes situations d'installation doit constituer un temps à part entière de la réflexion engagée sur ce thème.

Trois types d'inégalités ont été identifiés et abordés de manière transversale : les **inégalités liées aux sociétés locales et aux milieux écologiques** (comment faire activité lorsque l'on n'en



pas l'expérience), les **inégalités liées aux nouveaux arrivants** (comment s'insérer dans les cultures du lieu), les **inégalités liées aux projets** (comment partager des niveaux disparates de mûrissement de parcours).

### 3. Propositions des Etats Généraux : l'installation par adaptation aux milieux écologiques et aux cultures locales

#### 3.1 L'accès partagé et écologique aux ressources locales

##### Accès au foncier nourricier

L'accès au foncier nourricier, c'est-à-dire **agricole et forestier**, apparaît comme une des premières difficultés relativement partagées. Il y a peu de terres nourricières et leurs prix sont élevés, avec en cause la **pression immobilière** et l'**agriculture intensive** qui créent de la compétition pour l'accès. Le **régime des droits de propriété** et les **permis d'artificialisation des sols** sont donc à questionner : les sols nourriciers pourraient-ils constituer un bien commun ?

Les néopaysan.ne.s sont particulièrement concerné.e.s par cette difficulté car l'**information sur les ventes foncières** est opaque et les institutions agricoles ne les distillent pas aux personnes **sans projet d'installation agricole au sens institutionnel du terme** (avec une certaine prétention en termes de taille et rendements).

Toutefois, les **besoins en surface** varient selon les **modèles socio-économiques** : autosubsistance partielle (légumes et fruits) ou totale (céréale, bois, noix, huile...), surface minimale pour une activité paysanne assurant un revenu ou deux revenus pour un couple ou surface minimale pour bénéficier des subventions des institutions agricoles...

Mais il ne s'agit pas seulement d'une question de surface car la **qualité des sols** est variable et les **types de culture** et les **écosystèmes** contribuent aussi à faire varier les besoins en surface. Il y a la **qualité agronomique** qui a pu être altérée par les cultures. S'ajoute la **qualité d'usage des sols** car l'urbanisation conduit parfois à une fragmentation des terres conduisant à une diminution de la taille des parcelles et une distanciation spatiale.

Ces difficultés d'accès à un foncier agricole de qualité varient enfin selon les **dynamiques territoriales** influencées par les politiques agricoles anciennes et contemporaines mais aussi par la géographie de repeuplement des campagnes depuis une quarantaine d'années. Force est de constater qu'il existe des **ruralités plus attractives** qui donnent lieu à des formes de gentrification rurale, du fait de leurs proximités avec des pôles d'emploi, de l'ancienneté de leurs dynamiques alternatives qui attire des néoruraux en quête d'autres manières d'habiter, de qualités paysagères ou environnementales...

### *Accès à une nourriture saine*

L'accès à une nourriture locale et saine pour les nouveaux arrivants a été pensé dans une perspective d'**autonomie alimentaire des lieux**. Deux enjeux ont été soulevés pour y parvenir : assurer une **régulation spatiale des peuplements** pour éviter que les territoires attractifs soient sous la pression de nouveaux arrivants, **transformer les monocultures** en un espace nourricier de polycultures.

La mise en place de cette polyculture pose toutefois problème : elle demande des **connaissances** sur les biotopes et leurs effets de seuil, sur les plantes sauvages spontanément reproduites...

### *Accès aux logements (toiture)*

L'accès au logement assure les **conditions mêmes d'existence sur le lieu d'installation** ; vivre sur cet espace apparaît comme la **porte d'entrée de l'installation**, car cela facilite la création de liens et l'accès à d'autres commodités. Cet enjeu est particulièrement inégalement réparti entre les territoires d'accueil selon leurs attractivités et entre les populations selon leurs capacités financières.

Or, le **coût des logements** s'avère élevé dans certaines régions comme les Cévennes, à l'achat comme en location en raison de la concurrence des gîtes ruraux. Pour les habitats alternatifs légers, le **droit s'avère bloquant** : ceux qui tentent l'aventure sont confrontés à l'illégalité et la dépendance au soutien local, ce qui fragilise la pérennité des installations. Les projets collectifs peuvent aussi être contraints par le droit, même si des « bricolages » juridiques sont possibles. Enfin, les **logements vacants**, notamment les résidences secondaires, pourraient constituer une solution, mais les conditions de mobilisation restent à construire : comment recenser les logements vacants sans éviter les tricheries, comment faire accepter leur réquisition, comment penser une attribution équitable de ces logements notamment pour les régions les plus recherchées ? Certains proposent de lancer **une Opération d'Intérêt National** pour réquisitionner ces résidences secondaires.

### *Accès à l'eau (potable et irrigation)*

Il y a aussi des inégalités d'**accès en eau dans les milieux agricoles** : les régions ne sont pas toutes concernées de la même manière ; les cultures intensives gourmandes (ex : maïs) déjà installées ne se soucient pas des nouveaux agriculteurs ; les cultures conventionnelles peuvent polluer les nappes phréatiques conduisant dans certaines régions les habitants à consommer de l'eau en bouteille ; la loi sur l'eau empêche les paysans de montagne d'accéder à l'eau.

Malgré l'importance de ces enjeux, ils continuent d'être **politiquement invisibles**. Ceci dépossède du sujet et ne permet pas de questionner notre **dépendance à des services privés** – très rarement publics - pour l'accès à une ressource vitale. Si l'on connaît l'autonomie alimentaire des métropoles en jours, leur autonomie en eau potable n'est jamais évaluée. Cet angle mort éloigne aussi la **responsabilité de la pollution** des eaux potables.

### *Accès à l'énergie*

L'autonomie en énergie, notamment électrique, constitue une réalité à venir du fait de la **raréfaction des ressources pétrolières et minérales**. Elle se pose sous la forme double de la diminution des besoins et de la production d'énergies écologiques durables.

La **diminution des besoins** peut passer par le traitement des passoires thermiques et l'interrogation de nos besoins de confort, la diffusion de savoirs pour des outils moins énergivores et la remise en cause des modèles économiques intensifs reposant sur une dépendance mécanisée. La diminution des besoins repose aussi sur une réorganisation locale avec une mutualisation des outils.

Les EGPU ont un rôle à jouer dans le soutien à la construction, la mise en visibilité et la commercialisation de filières reposant sur des **ressources locales renouvelables** (ex : chanvre).

## *3.2 Formes d'organisation collectives des espaces – temps de l'habiter*

### *Apprivoiser l'incertitude par la pluriactivité*

Les difficultés d'accès à l'emploi concernent celles et ceux s'installant **sans projet professionnel**, les **conjoint.e.s** de ceux s'installant avec un projet professionnel, mais aussi celles et ceux ayant un projet professionnel et recherchant un **emploi parallèle partiel**, le temps que leurs activités deviennent rentables.

La **pluriactivité paysanne et artisanale** est souvent nécessaire pour l'écologie même du projet ; c'est souvent un emploi en raison du manque d'emplois de service dans les campagnes. Si la pluriactivité demande du temps et de l'énergie, elle permet aux activités paysannes et artisanales de se construire. Elle est à penser dès la conception du projet afin d'anticiper le temps nécessaire et de ne pas être déçu.e.s par l'impossibilité de vivre de son activité immédiatement.

Au-delà des projets agricoles et artisanaux, la pluriactivité est un moyen de **sortir progressivement du salariat** ou, du moins, de réduire sa dépendance à des revenus extérieurs en ayant une culture vivrière (potager, petit élevage...). Ainsi, mener une pluriactivité conduit à

**sortir du schéma de la dépendance par la consommation**, rendue possible par des activités rémunérées déliées de la satisfaction de nos besoins vitaux. Cela ne se réalise pas sans quelques craintes évidemment.

### *Penser un rythme alliant vie familiale et mobilités*

Maintenir l'équilibre de la vie familiale peut s'avérer difficile dans le cas d'un changement radical de son lieu de vie. Se pose la question de l'**accès à un second emploi pour les couples**. Mais surtout c'est la question des **déplacements** qui constituerait une difficulté forte dans la construction d'un nouveau rythme de vie familiale.

Le fonctionnement d'un foyer en milieu rural serait différent de celui d'un foyer dans une grande métropole : les transports sont plus contraignants avec une dépendance à l'automobile et de plus longues distances pour accéder à certains services comme la garderie et l'école. Quitter un environnement métropolitain revient à **déconstruire des habitudes de facilité de transport** (ex : transports en communs) et à construire un nouveau rythme pour la famille, notamment les enfants (bus scolaires, internats...).

Ceci constitue une difficulté d'autant plus forte pour les **parents isolés**. D'une manière générale, la **proximité spatiale du noyau familial et amical** est pensée par les participant.e.s comme un moyen de faciliter l'installation. Un défaut d'anticipation de l'organisation des déplacements est source d'un fort désenchantement pour les nouveaux arrivants. Les EGPU se sont, à cet égard, vu attribuer une fonction de facilitateur : ils devraient aider à anticiper la question des déplacements et la dépendance automobile, en **questionnant les besoins**, et en **invitant à penser des alternatives de transport** plus écologiques (ex : maison commune).

### *S'organiser collectivement pour faire autonomie*

L'arrivée de populations porteuses d'alternatives écologiques peut susciter quelques inquiétudes auprès des populations locales, car les modes de vie alternatifs (ex : habitats légers) sont relativement **stigmatisés**. Il serait important dès lors de produire un contre-discours sur l'aménagement du territoire en défendant la vision d'un territoire écologique désirable et réalisable.

En outre, les anciens urbains seraient souvent portés par un désir d'autonomie, **freiné par la lourde charge de travail et l'accès aux savoirs autonomisant**, ce qui est source de frustration ou désillusion. Cette vision de l'autonomie peut renvoyer à l'image de l'**autarcie reposant sur le foyer familial et amical**. Ceci peut rendre difficile la portée à l'inclusion des nouveaux venus : se mettre ensemble pour des tâches, mutualiser les outils, monter un projet participatif, animer un réseau...



Le **faire collectif** peut apparaître dans ces projets d'autonomie comme une contrainte en termes de temps (discussion, prise de décision...) et d'apprentissage (ex : CNV), qu'il s'agisse d'un collectif avec un médiateur extérieur (ex : temps que nécessite l'encadrement du collectif, budget de médiation) ou d'un collectif autogéré (ex : difficultés d'autogestion sans connaissance et long temps de discussion préalable). Faire collectif est une charge de travail qui s'ajoute aux charges quotidiennes mais nécessaire **pour la pérennité** des installations.

### 3.3 Les modalités d'atteinte de cette insertion locale

#### *Transmettre les grandes fermes conventionnelles*

D'ici dix ans, la moitié des agriculteurs installés partiront à la retraite. C'est un véritable défi de **renouvellement des populations** et de **transmission des terres**. Il s'agit le plus souvent de grandes fermes conventionnelles dont les coûts d'achat sont élevés et dont les systèmes socio-économiques sont instables : elles attirent donc peu de repreneurs. Les risques sont de trois natures :

- Des agriculteur.rice.s retraité.e.s qui ne trouvent **pas de repreneurs** avec les enjeux financiers et psychologiques de la transmission ;
- Un **agrandissement des fermes existantes** conduisant à privilégier des modes de production et réseaux de commercialisation industriels ;
- Une **urbanisation des terres agricoles**.

Penser la transmission de ces grandes fermes conventionnelles est donc une condition **sine qua none** pour mener une *transition vers une agriculture paysanne* qui protège les terres, crée de l'emploi local et repose sur des modes de culture respectueux des écosystèmes.

Cela demande de travailler avec les cédants pour qu'ils acceptent que leurs fermes soient orientées vers d'autres **modes d'organisation** (ex : ferme collective, GAEC), d'autres **modèles socio-économiques** (ex : circuits de vente) et **types de culture** (ex : diversification).

Un travail avec les repreneurs permet aussi de les aider à penser à se projeter hors de ces grandes fermes conventionnelles, en les aidant à penser la conversion biologique, en les incitant à une activité agricole collective qui dépasse les seuls cadres familiaux, en soulignant les avantages biologiques et économiques de la pluriactivité... Il s'agit de leurs **proposer d'autres visions de la paysannerie** que celle un peu fantasmée du maraîchage immédiatement bio en vente directe sur la ferme et avec un accueil d'activités culturelles.

#### *Apprendre du « faire » des savoirs paysans*

Les savoirs de culture de la terre et les savoirs des plantes comestibles varient selon les milieux écologiques et les histoires locales . Or, il existe une multiplication des formations à ces savoirs

parfois sans liens avec leurs milieux de réalisation. Il y a le **risque d'une colonisation de ces formations par des logiques capitalistes** qui s'immiscent parfois dedans sous la forme d'investisseurs.

Une vigilance est donc de rigueur et, plus largement, le **rapport au « faire »** constituerait un bon critère d'évaluation pour les personnes en quête d'apprentissage. Quelles structures sont en capacité de donner à voir ces savoirs ? Comment rentrer dans une posture d'apprentissage ? Le **woofing** dans ses différentes formes constitue un levier intéressant d'apprentissage ou de découverte de la vie paysanne.

### *Valoriser les cultures locales*

La culture a ici été entendue comme une **manière d'être à l'autre** en se différenciant et/ou se reconnaissant, éloignée des pratiques muséales ou artistiques. Les participant.e.s invitent à un **arrêt du mimétisme culturel** des petites villes et des ruralités vis-à-vis des grandes villes : il y a dans les campagnes des rythmes, des festivités particulières liées à des pratiques et des activités partagées, qui ne sont pas du folklore mais naissent d'expériences partagées. Dès lors, il y aurait un décalage culturel entre les néoruraux, habitués aux cultures des grandes villes, et les autochtones.

Or, savoir-être et codes locaux (notamment rouages administratifs) seraient nécessaires pour construire des **liens de réciprocité et de familiarité** qui favorisent la rencontre et l'insertion locale des nouveaux arrivants. Mais, réduire ce décalage serait difficile car celles et ceux détenant les codes locaux n'auraient pas toujours envie ou ne sauraient pas parler de leurs cultures, et celles. ceux arrivant n'auraient pas toujours envie de les découvrir. Cela donnerait lieu à un **mille-feuille culturel** dans lequel les groupes ne communiquent pas entre eux ; les **identités sociales prévaudraient** sur l'ouverture à une culture locale.

Comment dès lors favoriser l'interculturalité (langue, communication...) ? Quels seraient les espaces de rencontres et les modalités de rencontres ? Penser l'interculturalité suppose de rompre avec une hiérarchie des cultures pour **penser ce qui fait commun**, les objets qui nous fédèrent, les manières d'être qui nous sont familières... Des initiatives anciennes (comme le syndicat des migrants) ou récentes (comme l'Université rurale des Cévennes) permettent d'accompagner les nouveaux arrivants en leur faisant **connaître des singularités locales**.

Certain.e.s participant.e.s ont aussi avancé une stratégie reposant sur des adresses à des populations ciblées. Plus précisément, il s'agirait de :

- **privilégier le dialogue avec les personnes défavorisées des villes moyennes** plutôt que des grandes métropoles, car elles ont potentiellement plus de liens avec l'environnement et la sobriété du fait de leurs proximités spatiales avec des espaces verts et de contraintes économiques ;

- **réveiller les liens anciens de certaines populations avec des pratiques rurales**, car certaines populations n'ont peut-être pas directement vécu des expériences de ces pratiques, mais ces pratiques sont inscrites dans des mémoires familiales notamment les familles issues de l'immigration.

### *Ré-appropriation politique du récit local*

Les nouveaux arrivants auraient besoin d'un récit local pour les aider à construire leurs propres histoires (individuelles, familiales, collectives...) ou à reconstruire le fil de leurs récits de trajectoire (familiale, professionnelle, environnementale, spirituelle...). Le récit local peut particulièrement accompagner les populations ayant connu un changement radical d'environnement.

Or, les nouveaux arrivants rencontreraient des **difficultés à s'approprier le récit local**. Pour quelles raisons : est-ce un manque d'effort de leur part pour s'y intéresser ? Est-ce un manque d'envie de transmission des détenteurs du récit local ? Est-ce une crainte des récits locaux associés à des idéologies conservatrices ? Est-ce un décalage entre le récit local et les imaginaires idéalisés de l'installation ?

Les conséquences sont les **risques d'enfermement dans des entre-soi**. Une réponse politique que pourraient proposer les EGPU réside dans la lutte contre la réappropriation réactionnaire de cultures locales. Les Etats généraux devraient pour ce faire défendre l'idée que **le récit local est un commun** : le vivre et l'incarner au quotidien plutôt qu'en faire mémoire et le mettre à distance comme une réalité à protéger. En quoi ce récit local fait-il sens dans la vie ordinaire ?

### *Anticiper le maintien des jeunes ruraux*

Afin de faciliter l'acceptation locale de l'arrivée de nouvelles populations, il semble important d'assurer les possibilités de **maintien des jeunes autochtones** : il ne faut pas donner l'impression que les nouveaux arrivants « chassent » les jeunes natif.ve.s. Pour cela, il faudrait s'adresser aux jeunes ruraux qui sont attachés à leurs territoires mais se trouvent obligé.e.s (ou se pensent obligé.e.s) de les quitter pour des raisons sociales ou économiques. Il y a des outils qui sont similaires pour l'installation, mais il doit aussi y avoir des politiques propres pour favoriser leur maintien.

Note :

[1] Départ des grandes villes et installation dans les campagnes, modèles socio-écologiques de la relocalisation et de l'autonomie, sensibilisation à la désurbanisation et savoir-faire de la terre, polycentrisme politique et cadre démocratique, acteurs, métiers et outils au service du ménagement...